Canonisé pour avoir injurié le Prophète de l'Islam !

Fra Tavelic était un bigot qui se prétendait chrétien mais qui pratiquait juste le contraire de l'enseignement de Jésus-Christ. Au 14e siècle, il se rendit à Jérusalem et se distingua par les blasphèmes et les mensonges contre le Prophète et tout ce qui est vénéré par l'Islam. Le gouvernement islamique de Jérusalem le déféra à la Justice. Devant son refus de se rétracter, ce fauteur de trouble se vit infliger la peine légale.

Le pape Paul VI vient de canoniser cet anti-Christ. Est-ce que les Catholiques se réjouissent de cette nouvelle acquisition sur la liste de leurs saints ? Se rendent-ils compte de ce qu'est le Prophète de l'Islam pour le Christianisme ? Quand la totalité des religions, y compris le communisme, insultent l'honneur de la Vierge Marie, Muhammad est le seul pour enseigner à ses fidèles que Jésus est né d'une chaste et vierge femme, de façon immaculée, comme un miracle de la toute-puissance divine. Injurier ce bienfaiteur, convient-il aux Chrétiens ? La canonisation d'un tel insulteur n'incite-t-elle pas les candidats à la canonisation à de pareilles pratiques ?

(Obligeance de l'Islamic Review, Londres, septembre 1970).

Le pape Alexandre VI envoyait un ambassadeur au sultan... il lui demandait un secours pour combattre les Français et il exprimait en même temps l'espoir que, dans ces circonstances difficiles, le sultan lui donnerait un gage de son amitié. Que de chemin parcouru depuis Nicolas IV, défendant aux peuples chrétiens de faire des traités avec les païens (Musulmans) et frappait ces traités de nullité. (Nys, *Origine du droit des gens,* p. 161).

Gratien... (disait) : la foi promise, même à l'ennemi, doit être gardée... Malheureusement, un courant différent se produisit... Clément VI... accorda aux confesseurs des rois de France le pouvoir de les libérer de tous les serments qu'ils trouvent incommodes de garder... Nicolas IX devait défendre aux peuples chrétiens de faire des traités avec les païens. Urbain VI enseignait formellement que les conventions faites avec des princes non chrétiens étaient illicites et nulles, de plein droit, et que les rois fidèles étaient dégagés de toutes promesses, quoiqu'ils se fussent obligés par les serments les plus solennels.

(Le même, p. 215-216).

Le délégué du pape dans la cour de Vladislas, roi d'Hongrie, autorisa à ce dernier de violer la parole donnée au Sultan Murad II (1421-1451) disant que la parole donnée aux mécréants (Musulmans) n'a pas de valeur. (Cité par I. Hakki, *Histoire du droit international,* p. 49).

Consultation Islamo-Chrétienne

Depuis quelques années, on constate que les Chrétiens s'intéressent de plus en plus à connaître l'Islam tel qu'il est compris par les Musulmans eux-mêmes. Il y a des « amitiés », des « consultations » et des « dialogues » islamo-chrétiens, un peu partout dans le monde. Les enquêteurs chrétiens ont déjà publié plusieurs ouvrages comportant les résultats obtenus. D'autres suivront sans doute. Le dernier-né est le suivant :

Les Musulmans, (interrogés : Arkoun, Askari, Hamidullah, Hanafi, Hussein, Madkour, Nasr), par Youakim Moubarac, Paris, Beauchesne, 1971, 140 pp., Frs 13,50.

Regrettons d'abord le prix par trop élevé qui contrariera la diffusion de l'ouvrage même en France, sans parler des pays pauvres francophones de l'Afrique Noire, etc.

L'auteur a interrogé quelques Musulmans de son choix. On y voit des Sunnites, des Chi'ites et, apparemment, des Khârijites, sans parler de ceux qui se disent (francs-) penseurs. Quand on pose à tous les mêmes questions, intéressant le Christianisme, les réponses, bien qu'identiques au fond, s'exprimeront avec des nuances réflétant les couleurs intellectuelles de chacun des interlocuteurs.

Les lecteurs chrétiens y trouveront matière à réflexion, même si l'auteur lui-même semble être déçu de sa récolte. Illustrons-le par un exemple : la mort de Jésus sur la croix. (Notons d'abord que les Catholiques l'affirment, mais pas toutes les sectes chrétiennes ; certaines parlent de la crucifixion d'un sosie, au lieu de Jésus lui-même). Quand aucun Musulman interrogé ne semblait mâcher ses mots - comme c'est le cas pour la trinité qu'un collaborateur chi'ite trouve acceptable (cf p. 53), sur lequel nous reviendrons - l'auteur a du chagrin et dit (p. 11) : « J'ai été d'abord quelque peu déçu de ne trouver dans aucune des réponses sollicitées à ce sujet un essai de réinterprétation textuelle du Coran dans le sens de l'affirmation chrétienne (catholique !) selon son contenu historique, comme je crois que le Coran est effectivement susceptible de contenir, ou tout au moins de ne pas s'y opposer à cette interprétation ». Mais pourquoi avoir du chagrin ? Si les Catholiques se donnent la peine de converger vers l'autre groupe de narrateurs chrétiens, le résultat sera le même : si la montagne ne se déplace pas pour venir chez les Catholiques, ceux-ci peuvent facilement aller vers elle et trouver la satisfaction voulue.

Quelques citations peuvent intéresser nos lecteurs :

p. 41 : dans le Coran, le terme prophète signifie uniquement le messager de Dieu ; dans l'Ancien Testament, ce sont les derviches tourneurs, (de même ceux qui affirment catégoriquement « je ne suis pas prophète », ceux qui s'accusent mutuellement de menteurs, entre bien d'autres catégories de gens) qui sont reconnus par les Judéo-Chrétiens comme des prophètes. p. 42 : Le Concile assisté par le Saint Esprit correspond à l'*ijmâ'* chez les Musulmans, mais non pas quand même au Coran et au Hadîth. p. 44 : La Bible est fataliste ; le libre-arbitre est la pensée des païens grecs. p. 52 : Les Catholiques disent être monothéistes, mais affirment en même temps que, sur la terre, Jésus avait la nature humaine et, monté au ciel, il s'est assis à la droite de Dieu ; comme on ne peut pas s'asseoir à la droite de soi-même, Jésus reste au ciel aussi différent et distinct de Dieu ; à quel moment sera-t-il donc le Dieu Unique ? p. 53 : « Pour ce qui concerne la question de la Trinité, le Coran n'est pas opposé à une doctrine trinitaire... la tradition chrétienne de la théologie apophatique pourrait être acceptée sans restriction par la tradition islamique ». p. 54 : Etre anéanti en Dieu (*fanâ fi'llah*) est possible en Islam pour n'importe quel saint, mais le rang des prophètes, y compris celui de Jésus, est très haut de loin de celui des saints, p. 58 : En Islam, le nationalisme se base non point sur le fatalisme de la langue, de la race, du lieu de naissance, mais sur le choix délibéré de l'individu, chose qui est à la portée de tout le monde... Je ne connais pas dans l'histoire un statut de l'étranger plus libéral que celui du *dhimmi. p.* 61 : « Massignon : Si les Musulmans appliquent à la Bible la même méthode que celle que nous appliquons au Coran, que nous resterait-il de la Bible ? » p. 68 : La mystique fait partie intégrante - et des plus importantes, presque comme condition *sine qua non* - de l'Islam, le Prophète l'ayant nommé *ihsân*... Il y a cette mystique synonyme de l'islam bien pratiqué, et il y en a d'autres du fait des charlatans ou des intellectuels sans foi. p. 85 : L'arabe est la langue maternelle de tous les Musulmans, puisque les épouses du Prophète sont, selon le Coran, *ummahât al-Mu'minîn,* mères des Croyants, et elles ne parlaient que l'arabe. p. 88 : Pour un Musulman arabe, Bilâl, Salmân, Suhaib (non-Arabes) seront des siens, et Abû Lahab et Abû Jahl (Mecquois) seront des étrangers. p. 89 : En ce qui concerne la paix, si les communisto-judéo-chrétiens renoncent à l'expansionisme, avoué ou non, il y aura la paix. p. 90 : Les Chrétiens qui aident les Sionistes en Palestine - (n'en déplaise au Rév. Père Riquet) - violent le décalogue qui dit « Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ». p. 94 : Il y a un principe de base que les deux communautés (Musulmans et Chrétiens) doivent à mon avis accepter : la pureté de la religion, telle qu'elle a été enseignée par le fondateur de la religion.

Nous recommandons ce petit livre à nos lecteurs pour y méditer, et pour le faire connaître aux autres.

M. Hamidullah.